

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N° 37
Novembre 2021

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Loisirs/Culture

Page 3 : AG UTR 71
Compte-rendu

Pages 4 et 5 : Le CESER

Page 6 : Congrès URI et URR

Page 7 : UCR, AG de mi-mandat

Page 8 : Infos

Signature de la pétition

« Pour une loi Grand Age et l'Autonomie » nécessaire afin d'accompagner le vieillissement de la population »

Un certain nombre d'actions ont été décidées par l'UCR pour défendre sa revendication d'une « vraie » loi pour l'accompagnement du Grand Age.

En particulier, il est proposé la signature d'une pétition que vous trouverez en ligne sur le site Cfdt Retraités :

(www.cfdt-retraites.fr).

Au 8 novembre, nous en sommes à environ 1000 signatures.

Il en faut beaucoup plus !

N'hésitez donc pas et allez la signer, et diffuser l'information autour de vous.

En tapant Cfdt Retraités dans google vous avez accès à l'adresse du site Cfdt retraités, il vous suffit de l'ouvrir. L'accès à la pétition apparaît.

Edito

Et maintenant ?

« Et maintenant, que vais-je faire, de tout ce temps que sera ma vie », chantait au temps de nos jeunes années Gilbert Bécaud. Et maintenant, nous tous, qu'allons-nous faire, pour recoller les morceaux de ce monde chamboulé par la Covid 19 ?

Des millions de morts, une économie bouleversée, un endettement gonflé, des perdants nombreux, des gagnants quand même. Des modes de vie, de travail, remis en cause. Des liens humains distancés. Le virus s'incruste, il mute en variants contagieux. Le vaccin en viendra sans doute à bout, à condition de le partager avec les pays les plus démunis. Cela s'organise, lentement, trop lentement ? Et maintenant ?

À une pandémie peut succéder une autre, c'est l'avis de nombreux scientifiques. Alors nous devons nous habituer à « vivre avec ». Masques et pass sanitaires s'imposent pour longtemps et modifient notre approche des autres.

L'idée qu'un monde différent nous attend a largement été défendue dans un premier temps. La crainte de la contagion a incité des citadins, surtout ceux des grandes villes, à s'installer à la campagne le temps des confinements. D'aucuns ont décidé d'y rester définitivement. On a émis l'idée que les métropoles perdraient leur attractivité au profit de zones rurales rajeunies par une nouvelle population d'actifs. Ce serait la réhabilitation de la campagne. À bas le gaspillage, vive la frugalité.

Aujourd'hui, cette perspective est loin de s'imposer. La consommation est répartie de plus belle et nous râtons lorsque le prix du carburant augmente. Alors, quel avenir voulons-nous pour notre planète, pour y vivre en harmonie ?

On attribue la pandémie à une trop grande proximité entre le monde sauvage et le monde développé. Le grignotage des espaces naturels, voire leur destruction, au profit des activités agro-industrielles, des zones péri-urbaines, a contraint la faune sauvage à se rapprocher des hommes et ainsi se sont répandus des virus par des animaux porteurs. Un nouveau partage équitable s'impose. En sommes-nous capables ?

Une bonne part des idées sur ce que devrait être le monde d'après étaient déjà proposées à notre réflexion lorsqu'a été lancée, en mai 2019, par 18 associations dont la Cfdt, le Pacte du pouvoir de vivre. Très récemment, sur une radio publique, Laurent Berger réaffirmait ce projet, en compagnie de Christophe Robert, directeur général de la Fondation Abbé Pierre. Il est urgent de se replonger dans les 90 propositions qui sont développées dans ce pacte. Vous les trouverez sur le site de la Cfdt. Et d'en mettre une ou deux en pratique, avec nos partenaires locaux.

Allons-y afin d'éviter que ne s'accomplisse la « prophétie » qu'énonçait Michel Houellebecq, le 4 mai dernier, sur France Inter : « nous ne nous réveillerons pas dans un nouveau monde ; ce sera le même, en un peu pire ».

Marie-Françoise Henssien

Le coup de cœur de Chantal

Cet automne nous fêtons le centenaire de la naissance de Georges Brassens ainsi que les 40 ans de sa disparition.

Qui aurait dit que ce fils de maçon né en 1921 à Sète serait considéré aujourd'hui comme un des plus grands poètes du 21^e siècle ? Comme le fils spirituel de Villon ou d'un La Fontaine ?

Avant de faire l'unanimité, Georges Brassens divise la France dès le milieu des années 50, avec son verbe cru ou coquin et ses idées anarchistes qui jettent fréquemment aux orties l'Église et l'État. Mais son image (une pipe, une moustache, une guitare, une chaise pour poser son pied) entre vite dans la grande légende du music-hall.



Grâce à François Morel et Yolande Moreau, les chansons de Georges Brassens redeviennent ce qu'elles n'ont jamais cessé d'être : des poèmes, des fables, des vraies histoires. Racontées avec simplicité, chantonnées ou même chantées, on s'enthousiasme que chaque titre devienne une saynète, un sketch, un réjouissant numéro d'acteur même.

Brassens dans le texte : François Morel et Yolande Moreau
CD album, inclus un livre disque. 15,99 euros

Après une année blanche, nous pouvons enfin reprendre nos sorties en groupe. Quelques propositions :

Vacances de Pâques

Visite du château et du village de Sully avec animations pour les enfants. Modalités et date à définir.

WE du 21/22 mai

Réception de nos amis de Besançon.

Programme en préparation.

Leur nombre dépendra des couchages proposés. Si vous êtes intéressés pour recevoir un couple ou une personne seule la soirée du samedi au dimanche faites-vous connaître.

En ce qui concerne les *journées escapades des transports Girardot*, nous vous proposons :

- Colmar fête le printemps, avril
- Versailles, grandes eaux musicales, juillet ou août
- Annecy le retour des alpages, octobre
- Annecy, carnaval vénitien, mars
- La Clusaz, fête du reblochon, août
- Journée gourmande chez Georges Blanc, mars ou juin
- Kirrwiller, le cabaret, 3 avril
- St Fargeau, son et lumière- Guédelon, juillet ou août

Inscriptions le plus rapidement possible.

Les dates de l'année 2022 et les tarifs sont sur le site : voyages-girardot.com

Renseignements et inscriptions : chantal.desserprit00@orange.fr ou 06 04 42 67 37

Le programme définitif de la commission loisirs vous sera communiqué dans le prochain journal.

Prenez soin de vous, et à bientôt de vous revoir.

*Chantal Desserprit
Pour la commission loisirs*

Assemblée Générale de l'UTR 71 du 5 octobre 2021

Compte-rendu

L'Union Territoriale CFDT de Saône et Loire a tenu son Assemblée Générale le 5 octobre 2021 au Creusot. 37 adhérents y ont participé avec comme invités : Hervé Cocouard pour l'UTI/Santé, Pierre Chaumont pour l'URR BFC et Danièle Picard pour la Mairie du Creusot.

Le rapport d'activité de l'UTR 71, complété par ceux des différentes Commissions, a été adressé à tous les adhérents via le journal « Le Retraité de Saône et Loire » n°36 d'août 2021.

Guy Sangiorgio, Secrétaire général, en a présenté une synthèse, puis, quelques précisions, à la demande des participants, ont été apportées. En particulier :

- **Pierre Chaumont, pour le Groupe Communication**, a fait un appel pour la rédaction d'articles pour le journal de l'UTR. Il a également soulevé la difficulté de la présence des retraités, presque absents, dans les médias.
- **Anne-Marie Lavenir, pour la Commission Formation**, a insisté sur les formations « développement », « mandatés CCAS et CDCA et la « formation retraite ». Cette

dernière formation est à faire ou à refaire car il sera important d'être formé pour mieux suivre ce qui va se passer lors de la reprise du dossier retraite par le gouvernement.

- **Josseline Pasquier, pour la Commission Développement**, a indiqué qu'un des objectifs était de rencontrer les syndicats interrégionaux pour la présentation de la CFDT Retraités et participer à leurs AG.
- **Chantal Desserprit**, pour la Commission Loisirs/Culture, a annoncé que si la pandémie a tout stoppé, de nouvelles propositions seraient faites pour 2022, avec, entre autres, l'organisation de la visite des bisontins.
- **Marie-Françoise Henssien**, pour la Commission Europe, a précisé que cette commission régionale est ouverte aux actifs et aux retraités. La commission a pour objet d'informer les salariés sur l'Europe.

Le Rapport financier a été présenté par Josseline Pasquier et Jacques Fouel.

Le nombre d'adhérents est en très légère progression et le résultat est positif, en partie par le fait que les activités ont été réduites à cause de la pandémie.

Après avoir adopté, à l'unanimité, les rapports d'activité et financier, l'assemblée a procédé à l'élection, à bulletin secret, des 9 candidat(e)s qui se représentaient ainsi que des 4 nouveaux candidats. Toutes et tous ont été élus à l'unanimité. Le nouveau Conseil se compose de 20 membres.

Eliane Durand, déléguée de proximité à la MACIF, élue pour la Saône et Loire, nous a expliqué que son rôle est d'être au plus près des adhérents. Elle a exposé les différentes actions de la MACIF qui a à cœur la solidarité à tous les niveaux.

L'après-midi a été consacré à la présentation du Comité Economique Social Environnemental Régional (CESER) par deux militants CFDT dont vous trouverez, pages suivantes, le compte-rendu.

A la fin de l'Assemblée Générale, les membres du nouveau Conseil se sont réunis pour procéder à l'élection du Bureau.

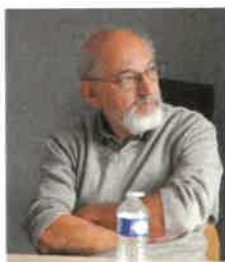
- Secrétaire général : Guy Sangiorgio
- Secrétaires adjoints : Danièle Lamur et Auguste Chantalou
- Trésorière : Josseline Pasquier
- Trésorier adjoint : Jacques Fouel
- Membre : Chantal Desserprit



1^{er} rang : Jacques, Danièle, Josseline
2^{ème} rang : Auguste, Guy, Chantal

René-Noël Bretin

LE CESER, CKOA ?



Lors de notre dernière AG, ce 5 octobre, deux aimables membres du CESER,

Jean-Pierre Bouhelier et *Joseph Battault*,

ont partagé l'après-midi avec la cinquantaine de retraités présents pour expliquer de quoi il retournait.



On aime bien les acronymes, paraît-il, en France. CESER, en voici un. Que signifie-t-il ? S'agit-il d'un Club d'Énergumènes Sympathiques Expertisant les Radios locales ? Ou des Compagnons Exaltés Surveillant les Écureuils volants et les Ragondins ? Rien de tout cela. Nous avons à faire à une institution sérieuse : le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional. Ici, bien sûr, celui de Bourgogne Franche Comté.

Pénétrons dans les entrailles de cette assemblée. Qu'y rencontrons-nous ? 110 représentants de la société et de l'économie de la région. 35 conseillers viennent des organisations syndicales, 35 du milieu patronal, 35 des structures participant à la vie collective de la région. Tous sont désignés par leurs organisations et nommés, pour un mandat de 6 ans par le Préfet. S'ajoutent 5 personnalités qualifiées, et un Président, actuellement Dominique Roy. Tout ce beau monde se répartit en :

- Un bureau, composé de 22 conseillers, élu par l'assemblée des 111.
- 6 commissions : cadre de vie-société ; économie-emploi ; finance-Europe ; mobilité-énergie ; formation-recherche ; territoire-environnement.
- 3 groupes de travail

L'assemblée plénière se réunit environ 6 à 7 fois par an et, pour l'ensemble des commissions, 10 fois par mois en moyenne.

Et maintenant, le CESER à quoi ça sert ?

Parlons de ses compétences.

Pour simplifier, on peut dire que le CESER c'est les yeux et les oreilles du Conseil Régional avec lequel il est en lien. Les conseillers sont tous des hommes et femmes de terrain qui alertent les élus sur l'état de la société, de l'économie, du milieu environnemental de la Bourgogne Franche Comté.

Dans cette perspective, le CESER émet des avis sur les politiques proposées par le Conseil Régional. Il répond aux demandes de la Présidente sur des dossiers particuliers. Cela s'appelle des saisines. Il peut aussi prendre l'initiative d'étudier un dossier qui lui paraît important. Il s'agit alors d'autosaisine. La réflexion et les travaux du CESER se concrétisent par des préconisations présentées au Conseil Régional qui alertent ce dernier sur les attentes de la société civile. Durant la dernière législature, le CESER a émis 463 préconisations portant sur le champ de ses compétences.

Ainsi, grâce à nos 111 conseillers, pouvons-nous mieux connaître la santé de notre région. Penchons-nous sur celle-ci et voyons comment le CESER en permet l'approche.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

le CESER
les yeux et les oreilles
du Conseil Régional


CESER
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La région souffre de déséquilibre socio-économique. Les documents produits par le CESER montrent que nombre de salariés bourguignons et francomtois travaillent à l'extérieur de la région, sans que peu de salaires bénéficient à cette dernière. Une cassure nord-est/sud-ouest oppose une partie occidentale en déprime démographique et économique à la partie orientale qui bénéficie de l'axe Saône-Rhône et de la proximité frontalière.

En impulsant de fréquentes rencontres avec les acteurs de la région, qu'ils s'agissent de personnes en responsabilité, maires, députés, ou de groupes de citoyens, lycéens, chefs d'entreprise, responsables d'associations, le CESER joue le rôle d'éveilleur attentif. Il donne aussi son avis sur le budget de la région (1,5 Md d'€, dont 1/3 consacré aux transports et 700 M à l'enseignement, la formation, l'apprentissage). Il incite au développement d'une alimentation de proximité et bio. Il invite à la lutte contre les inégalités en matière d'éducation et de formation. Il porte sa réflexion sur un nouvel outil permettant de garder la main financièrement sur la région. Ce ne sont ici que des exemples du travail de cette assemblée.

Les activités du CESER dépassent le cadre régional. Il entretient des liens avec le CESE, 3^e assemblée de la République, dans le cadre de rencontres périodiques. Le CESE appuie ses travaux sur ceux des CESER.

Le CESER, acteur régional ou simple lieu de débats ? Il y a les partisans du verre à moitié vide et ceux du verre à moitié plein. Les premiers diront que les préconisations du CESER ne sont que des avis et qu'il n'a aucun pouvoir sur la poursuite qui leur est donnée. Les autres avanceront que, sur les 463 préconisations de la législature passée, 362 ont été prises en compte par le Conseil Régional. Certes elles sont retravaillées et il se peut qu'au bout du parcours, le texte soit bien différent de celui attendu.

La CFDT est-elle compatible avec le CESER ? L'intérêt porté par notre syndicat au territoire, à son développement, aux dynamiques qui doivent l'animer, fonde la place que nos représentants occupent dans cette assemblée. **Félicitation à nos 11 représentants** qui portent auprès des 99 autres conseillers les valeurs de notre confédération.

Marie-Françoise Henssien



Irène Dumont
Membre de la délégation CFDT
au CESER
Retraitée de Saône et Loire

Action de proximité dans les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les 9 mandaté-e-s CFDT Retraités dans les CCAS de Saône et Loire (Le Creusot, Mâcon, Sanvignes, Ecuisses, Montchanin, St Etienne en Bresse, Fontaines, St Loup Géanges, St Vallier) se sont réunis fin septembre. Ils ont pu échanger sur les différentes activités menées dans leur CCAS.

Pour mieux s'informer sur leur fonctionnement et la place que nous pouvons y prendre en tant que représentant CFDT, la grande majorité de ces 9 mandatés a décidé de participer, en 2022, à la formation « Mandatés dans les CCAS et CIAS » proposé, sur 2 jours, par l'UCR.

A cause du COVID 19 cette formation n'a pas pu se tenir en 2021 et a été réduite à 1 jour en visio conférence.

Anne-Marie Lavenir

2^{ème} congrès URI BFC

Premier Bilan de 4 ans de mariage entre la Bourgogne et la Franche-Comté

Les 13 et 14 octobre dernier l'Union Régionale Interprofessionnelle Bourgogne Franche Comté a tenu son 2^{ème} congrès à Dole. Quatre délégués de l'UTR 71 y assistaient.

4 ans, c'est bien court pour un vrai bilan, surtout avec la pandémie. Une bonne nouvelle : la fusion est réussie : c'est une véritable culture commune qui s'est construite.

La 1^{ère} journée a été consacrée au rapport d'activité. Seulement 11 syndicats sont intervenus. L'UTR 71 en était. Elle a fait part au congrès de ses inquiétudes sur l'avenir de l'Union Territoriale de Chalon. En effet, son secrétaire qui arrête ses fonctions ne sera pas remplacé.

Le rapport d'activité a été voté à 92,64 %.

L'après-midi Marylise Léon, secrétaire confédérale a animé un débat et répondu aux questions des participants.

La seconde journée a commencé par la résolution pour les 4 prochaines années. Elle s'intitule "Accompagner pour progresser ensemble". L'URI

souhaite être au plus près des syndicats pour renforcer la légitimité de la CFDT dans la région. Résolution votée à 92,03 %. Ensuite arrivait l'élection du bureau, celui-ci a été renouvelé à 50%, il est composé de 13 femmes et 14 hommes. Quatre élus sont originaires de Saône et Loire : Céline Rameau, Stéphane Fuster, Patrick Merliaud, Gérard Ulrich. La commission exécutive compte 4 femmes et 3 hommes. La parité est respectée. L'après-midi a continué par l'intervention de Laurent Berger, présent toute la journée. Il a rappelé les positions de la CFDT sur l'actualité, s'est déclaré satisfait de la 1^{ère} place de la CFDT sur la région dans le public et le privé et a souligné que pour vieillir dignement nous avons besoin de la loi grand âge et qu'il faut continuer à la revendiquer. Nous avons été particulièrement attentifs à ce point. Il a ensuite répondu à quelques questions des participants.

Un congrès chaleureux, largement féminisé et rajeuni, deux fortes interventions de secrétaires nationaux, de nombreuses rencontres personnelles. Deux belles journées, porteuses d'avenir pour approfondir notre union bourguigno-franco-comtoise !

Danièle Lamur et Josseline Pasquier

Congrès URR : après quatre ans de vie commune...

Ce 21 octobre, une quarantaine de militants des 8 UTR de Bourgogne étaient réunis à Dijon pour le premier congrès de notre Union Régionale après 4 ans de fusion. Fusion réussie : nous avons appris à travailler ensemble.

Etaient invités à notre congrès Hervé Viard de l'UCR et Laure Nicolai secrétaire régionale de l'URI.

Le rapport d'activité a fait apparaître les points forts de ces quatre années : mais aussi les points plus faibles sur lesquels nous devons progresser : développement, représentativité, mixité et engagement sur les questions sociétales. Et pourtant, ce mandat avait bien mal commencé avec le décès rapide de notre secrétaire Georges Schnell. Gérard Giraud a assuré cette fonction. Jean Gullaude du Doubs lui succède aujourd'hui.

Notre texte d'orientation pour les quatre années à venir affirme que l'URR n'est pas et ne doit pas devenir une

super UTR. L'URR assumera prioritairement ses compétences : la liaison avec l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR), la formation, le développement, la santé en lien avec l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) chaque fois que cela sera nécessaire. Elle coordonnera les UTR sur les sujets sociétaux toujours en lien avec l'URI, qui lors de son dernier congrès s'est engagée à une accélération de la prise en compte de ces questions à travers le Pacte du Pouvoir de Vivre

L'URR, sans faire de doublon avec les UTR, pourra aussi se pencher sur les thèmes de son choix. Pour cela, elle mettra en place des groupes de travail ou des commissions qui permettront la participation d'un plus grand nombre d'adhérents et surtout d'adhérentes. Nous sommes encore loin, trop loin, de la parité. Du boulot pour tous les retraité-e-s de Bourgogne Franche-Comté !

Pierre Chaumont



UCR : Rencontre Nationale de mi-mandat

Étalée sur 3 jours, du 12 au 14 octobre, cette rencontre organisée à Amnéville par l'URR Grand Est a rassemblé quelques 150 délégués venant de toutes les UTR.

En ouverture, Dominique Favre, notre secrétaire confédérale, heureuse de nous retrouver en présentiel depuis le congrès de juin 2019, nous a présenté l'actualité revendicative.

Contexte mondial préoccupant avec : l'urgence climatique, retour des talibans en Afghanistan, syndicalistes emprisonnés à Hong Kong, la montée des nationalismes, les dictatures ...

En France :

- Loi grand âge encore repoussée en rappelant que son financement est en souffrance depuis 2007.
- Loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 avec quelques fonds de prévus pour la CRSA.
- Pouvoir d'achat avec les augmentations des pensions inférieures au coût de la vie et le minimum contributif à faire évoluer vers le SMIC.
- Système hospitalier en difficulté, inégalité des territoires concernant la couverture médicale.

Un débat a eu lieu ensuite avec quelques pistes d'actions auprès des parlementaires, des collectivités, des candidats à la présidentielle et aux législatives.

Le lendemain matin, 4 groupes ont travaillé en ateliers sur des sujets définis :

- Assurer l'avenir de notre modèle social.
- Réfléchir à l'appellation et au fonctionnement des Unions territoriales de retraités (UTR)
- Se développer et former les adhérents.
- Améliorer la circulation de l'information et avec quels outils.

L'UCR travaillera sur les conclusions et suites à venir.

L'après-midi, Laurent Berger est intervenu pendant 1 h sur l'actualité de la CFDT. En voici un résumé non exhaustif.

Malgré quelques secteurs encore à la peine, l'activité économique a mieux traversé la crise due à la pandémie que celle de 2008 due à la crise financière.

La CFDT s'y est très investie et reste vigilante sur cette reprise en trompe l'œil.

Bien que le chômage baisse, elle note une grande différence entre les travailleurs avec 208 000 chômeurs de longue durée en plus. Les conditions de travail changent avec 1/3 des travailleurs en télétravail. La pauvreté augmente avec 10 % de la population en dessous de 1000 €, en particulier chez les retraités. Rappel de l'importance de la solidarité intergénérationnelle.

Les revendications vont porter sur :

- Le partage des richesses dans les entreprises avec des exigences pour celles qui ont été aidées pendant la crise.
- Le projet de transformation écologique et social de la société avec 2 piliers du modèle social qui sont : les services publics et la protection sociale.
- L'Europe : Plus d'intégration. (SMIC, conditions de travail...)

Le dernier jour a eu lieu une table ronde sur 2 sujets concernant "La fin de vie" et "Être acteur de sa mort"

- Fin de vie : Situation dans les EPHAD, soins palliatifs encore à développer (36 départements non pourvu en France), formation des médecins et personnels soignants....
- Être acteur de sa mort : Comparaison sur le sujet, de la Belgique et de la Suisse avec la France où la loi Léonetti est à simplifier pour être mieux comprise.

Guy Sangiorgio

Accueil nouveaux adhérents en janvier 2022

Le conseil UTR du 15 novembre 2021 a décidé de proposer, pendant le mois de janvier 2022, et dans chaque secteur géographique du département organisé autour de son Union Locale de Retraités (ULR), une réunion pour accueillir les nouveaux adhérents retraités de ces dernières années
En attendant l'invitation de votre ULR, notez déjà la date pour déguster la galette :

- **Le Creusot – Autun** : mardi 4 janvier
- **Chalon** : lundi 10 janvier
- **Mâcon** : jeudi 13 janvier
- **Montceau** : mercredi 5 janvier
- **Gueugnon** : lundi 10 janvier
- **Tournus** : janvier (à préciser)



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Hommage à Gabriel ROCHETTE



qui nous a quittés à l'âge de 70 ans.

"Gaby" pour les collègues de travail et les copains de la CFDT a fait toute sa carrière professionnelle au Creusot dans la sidérurgie comme électricien au service de la maintenance.

Militant à la CFDT depuis le début de sa carrière, il a connu toutes les vicissitudes de l'entreprise : création de Creusot Loire en 1970 puis dépôt de bilan en 1984. Ensuite, se sont enchaînées fusions/absorptions (Usinor, Arcelor, Mittal), fermetures de sites de production, restructurations.

Autant de situations où il s'est impliqué au sein de l'équipe syndicale dont il a été un des moteurs essentiels et ce, jusqu'à sa retraite en 2013.

En 1991, à la suite d'élections remportées par la CFDT, il a mis en place un nouveau Comité d'Entreprise et a dû gérer avec Jacques Fouel et Jean-François Gros un lourd héritage.

Homme de terrain et homme de dossier, il excellait dans le calcul du paiement des contraintes de marches avec le souci d'améliorer les conditions de travail. Grâce à sa détermination, il a su faire débloquer des situations inextricables.

Il a été un conseiller du salarié très apprécié de ceux qu'il avait accompagnés.

Compétent également dans les systèmes de retraites complémentaires, il a été présent dans les organismes nationaux pendant plusieurs années

Gentil, dévoué, à l'écoute des autres, déterminé dans ses convictions et ses actions, il laissera un souvenir impérissable dans les mémoires.

Merci Gaby pour ta vie d'engagement et de fidélité syndicale.

René-Noël Bretin, Gilbert Charlot, Guy Sangiorgio

Contacts

Chalon : Jeanne Grapperon
06 45 64 77 03

Le Creusot : René-Noël Bretin
03 85 78 44 21

Gueugnon : Daniel Bernigaud
07 82 29 81 81

Mâcon : Marie-Françoise Henssien
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : Georges Tillet
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel :
jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Cotisation 2022

Conformément aux décisions de l'Union Confédérale des Retraités, la cotisation augmentera de 0.4 % à partir du 1^{er} janvier 2022